

RAPPORT ANNUEL DES ENTREPRISES DU PAYSAGE



les entreprises
du paysage

www.entreprisesdupaysage.org

Les entreprises
du paysage :
des Expert Jardins®
pour créer et entretenir
les espaces verts
et les jardins



les entreprises
du paysage



➤ **28000 entreprises**
dont 94% ont moins de 10 salariés

➤ **92000 actifs**
dont 83% en CDI

➤ **5,25 milliards €**
de chiffre d'affaires

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 28000 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, mais aussi à informer et aider ses adhérents dans leur vie d'entrepreneur : 70% d'entre eux ont moins de 10 salariés. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents.

L'Unep a, depuis 2006, ses engagements de service certifiés par l'AFQA AFNOR Certification, selon le référentiel QualiOP spécifique aux organisations professionnelles. Ceci est un véritable gage de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



SOMMAIRE

Les temps forts 2013	p.2-3
Les 50 ans de l'Unep	p.4-5
Affirmer notre identité	p.6-15
Affirmer notre professionnalisme ...	p.16-21
Affirmer notre engagement	p.22-27
Entretien avec Emmanuel Mony	p.28
Stratégie 2014-2016	p. 29
Les hommes et les femmes de l'Unep	p. 30-36



Conception/ Réalisation : ZZB Communication

Crédits photos : © Unep, © DR, © Thinkstock, sauf page 15 : *La rivière des sens* © C. Diaz

IMPRIM'VERT®

ÉDITO

PAROLE À LA PRÉSIDENTE



L'année 2013 a été une nouvelle fois riche en actions, d'autant plus nécessaires dans un contexte économique particulièrement tendu. Les chiffres de l'année 2013 nous l'ont rappelé : notre activité a fait tout juste + 0.5 % sur l'ensemble des marchés.

Les actions menées par l'Unep en 2013 se sont inscrites dans la continuité du travail conduit sous la présidence de Jean Millet et celle de Didier Leroux. Énergiquement portées par Emmanuel Mony qui a remis son mandat le 4 décembre après 6 années de présidence active et passionnée (voir son interview bilan page 28), les actions 2013 que j'ai le plaisir de vous présenter en tant que nouvelle Présidente de l'Unep, ont permis d'accompagner toujours mieux les adhérents de l'Unep et de défendre toujours plus les 92500 actifs qui composent aujourd'hui notre branche d'activités.

Si le chef d'entreprise est celui qui crée l'étincelle première, celui qui donne l'impulsion à la croissance et au cycle économique, l'Unep - les entreprises du paysage est son foyer.

Nous vivons dans un monde de changement perpétuel, de compétition féroce, d'innovations débordantes et d'exigences sociales.

C'est pour permettre à chacun de nos adhérents et au secteur tout entier, d'amorcer et d'anticiper au mieux ce virage, que l'Unep s'est particulièrement mobilisée en 2013 pour co-construire avec l'ensemble de ses partenaires les réponses aux questions d'aujourd'hui et agir pour l'avenir de notre profession.

Je souhaite remercier l'ensemble des professionnels de l'Unep investis bénévolement et qui, au quotidien, œuvrent à la promotion et à la défense de nos entreprises.

Affirmer notre identité, le professionnalisme des entreprises du paysage et notre engagement en faveur d'une profession socialement responsable : voilà le défi relevé en 2013, pour les adhérents de l'Unep, pour l'ensemble des professionnels du paysage et pour la pérennité du secteur».

Catherine Muller,

Présidente de l'Unep - les entreprises du paysage

TEMPS FORTS 2013

JANVIER

Nouveau BTS « aménagements paysagers »

Une révision du diplôme avec le concours de l'Unep a permis de répondre toujours plus aux problématiques des jeunes et des employeurs.

Lire la suite p. 25

MAI

Expert Jardins

Un an après le lancement d'Expert Jardins, la marque a été portée tout au long de l'année dans les médias afin d'asseoir son image et sa notoriété. L'enjeu a également été à l'appropriation de la marque par les professionnels Expert Jardins.

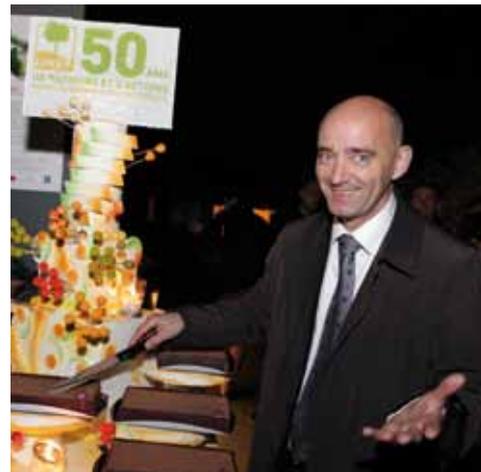
Lire la suite p. 14

JUIN

Rendez-vous aux Jardins

Pour la 7^{ème} année consécutive, les Experts Jardins ont été partenaires de cette manifestation nationale. Entre amis ou en famille, les visiteurs ont arpenté avec enthousiasme les parcs et jardins placés sous le signe « des jardins et leurs créateurs ».

Lire la suite p. 15



SEPTEMBRE

Partenariat Unep / Onisep

Grâce à la collaboration fructueuse nouée en 2013 entre l'Unep et l'Onisep, un guide présentant de façon réaliste les métiers du paysage est paru et a été largement diffusé.

Lire la suite p. 10

ÉVÈNEMENT 2013

Les 50 ans de l'Unep

Le cinquantième anniversaire de l'Unep nous a donné l'occasion de nous réunir et de faire le point sur les actions menées pour développer le secteur et promouvoir les entreprises du paysage, dans leur diversité et leurs talents.

Lire la suite p. 4

NOVEMBRE

Congrès EILO

Le 2^{ème} Congrès international des paysagistes d'intérieur organisé par l'Eilo s'est tenu le 8 novembre à Amsterdam.

Objectif : donner des perspectives au végétal dans les bâtiments.

Lire la suite p. 11

NOVEMBRE

Pays'Apprentis

Lancé à l'initiative de l'Unep et des organisations syndicales, le dispositif d'aide financière à la mobilité des apprentis a bénéficié à plus de 1600 jeunes.

Un grand succès pour accompagner les futurs professionnels du paysage dans leur formation.

Lire la suite p. 25

MARS-AVRIL

Concours de reconnaissance des végétaux

74 candidats, champions des concours régionaux organisés par les Unions régionales de l'Unep et les établissements agricole, ont répondu présents à Paysalia, plus motivés et concentrés les uns que les autres.

Lire la suite p. 9

MAI

Festival de Chaumont-sur-Loire

L'Unep, partenaire fidèle du Festival a parrainé le jardin « La rivière des sens », l'un des jardins conçus à cette occasion sur le thème « les sensations au jardin ». D'avril à octobre, près de 400 000 visiteurs ont profité du Festival.

Lire la suite p. 15

50 ANS DE PASSIONS ET D' ACTIONS POUR LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

JUILLET

Olympiade des métiers

Les jeunes français ont tout donné à Leipzig en Allemagne, lors des finales internationales des 42^{èmes} Olympiades des métiers. Nicolas Duchêne et Florian Brinon ont décroché la 8^{ème} place du classement « Jardinier-paysagiste ».

Lire la suite p. 10

NOVEMBRE

Règles professionnelles

La rédaction des règles professionnelles du paysage a largement avancée, avec 6 règles finalisées en 2013. Leur édition papier a vu le jour pour une diffusion la plus large possible auprès de tous les acteurs du paysage.

Lire la suite p.18

Avenant 11 et 12 à la CCN

Les avenants 11 et 12 à la Convention Collective du paysage ont été étendus après négociations avec les organisations syndicales. Ils concernent entre autre une nouvelle grille de salaires et des dispositions sur les frais de santé et de prévoyance.

Lire la suite p.27

DÉCEMBRE

Catherine Muller, présidente de l'Unep

Prenant la suite d'Emmanuel Mony, Catherine Muller est la première femme à prendre la présidence de l'organisation professionnelle représentative des 28 400 entreprises du secteur.

SOUVENIRS, SOUVENIRS...

1963 2013



50 ANS DE PASSIONS ET D' ACTIONS POUR LES ENTREPRISES DU PAYSAGE



Bon anniversaire André !

Pour son 50^e anniversaire, l'Unep s'est associée au Louvre pour célébrer André Le Nôtre et faire découvrir le savoir-faire des professionnels du paysage dans une exposition végétale.

De mai à août, les visiteurs du jardins des Tuileries ont pu admirer les deux majestueuses jardinières, installées côté Concorde pour cette occasion, en l'honneur du jardinier de Louis XIV.

« Plus d'arbres, plus de vie »

L'Unep et la fondation pour l'éducation à l'environnement ont porté l'opération « Plus d'arbres, plus de vie » auprès des plus jeunes.

Objectif : favoriser la connaissance des arbres et des forêts en organisant des opérations de plantation sur tout le territoire. Rendez-vous dans 50 ans, même lieu, même arbre !



Des jardins et des hommes : l'abécédaire du paysage

Pour ses 50 ans, l'Unep a publié aux Editions du Cherche Midi, un abécédaire sur l'univers des métiers du Paysage.

De l'Arbre au Potager, en passant par la Biodiversité et le Lien social, chaque lettre de l'alphabet reprend les valeurs et le vocabulaire des jardiniers-paysagistes dans sa richesse et diversité.



Tous ensemble pour fêter les 50 ans de l'Unep

Les bougies de l'Unep ont officiellement été soufflées le 31 mai, à l'occasion de la soirée privée organisée aux Tuileries, dans le cadre de Jardins Jardin.

Présidents de l'Unep, adhérents, élus, partenaires, institutionnels et presse : tous ont répondu présent pour commémorer 50 ans d'actions, 50 ans de passion, et 50 ans d'engagement pour la profession.



> LE TOUR DE FRANCE DES 50 ANS DE L'UNEP EN RÉGIONS



NORD-PICARDIE

Cocktail et plantation d'un arbre, un chêne *Quercus Schumardii*, au sein de l'insitut de Genech (mai).

NORD-EST

Plantation d'arbres à Bazeilles (mars).



NORMANDIE

Plantation d'un Séquoia Géant à l'Arboretum d'Harcourt, Eure (novembre)



ÎLE-DE-FRANCE

Remise des médailles et soirée conviviale au Domaine de Chantilly, Oise rassemblant 300 personnes (mars).

BRETAGNE

Remise des médailles et plantation d'un magnolia *grandiflora* «Galissonière» au parc de Rennes, Thabor (octobre).



PAYS DE LA LOIRE / POITOU-CHARENTES

Remise de médailles et plantation d'un Magnolia à Terra Botanica (octobre).



CENTRE-LIMOUSIN

Plantation d'un arbre au Jardins Sonores de La Borie, à Solignac, Haute-Vienne (novembre).

BOURGOGNE / FRANCHE-COMTÉ

Remise de médailles par le Président au Jardin de Barbirey sur Ouche (novembre).



AQUITAINE

Remise des médailles à Getaria, Pays basque espagnol (juin) et plantation d'arbres à l'Aérocampus de Lafresne (novembre).



RHÔNE-ALPES / AUVERGNE

Plantation d'arbres et remise des médailles aux anciens Présidents à Annecy (septembre).

MIDI-PYRÉNÉES

Repas avec une remise de médailles à Ramonville (septembre).



MÉDITERRANÉE

Plantation de 5 arbres de 10 ans dans le parc ornithologique du Pont de Gau, Mas du Ménage, Saintes-Maries de la Mer (juin).



ÎLE DE LA RÉUNION

Cocktail avec remise des médailles au Centhor, à S-Gilles-les-Hauts (avril).





AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ



PROMOUVOIR LE SECTEUR
PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS
PROMOUVOIR LES SAVOIR-FAIRE

Le secteur du paysage regroupe une pluralité de métiers en constante évolution. Il est primordial d'en faire la promotion auprès des élus politiques, partenaires, décideurs, clients et institutions.

Pour affirmer l'identité des entreprises du paysage, l'Unep poursuit sa démarche de valorisation de la profession, des activités spécifiques et des savoir-faire des professionnels.



Malgré un début d'année houleux, les 1950 entreprises bretonnes (7% des entreprises françaises) ont maintenu dans l'ensemble leurs effectifs.

Rien qu'en 2012, le secteur a créé 200 emplois nets en Bretagne.

Les entreprises bretonnes sont principalement constituées de jeunes TPE dynamiques qui restent fragiles mais confiantes.

Depuis 10 ans le secteur n'a jamais cessé de créer des emplois qui ont l'avantage d'être non-délocalisables. Rares sont les secteurs économiques qui ont traversé la crise avec une telle résistance.»

Henri Mignon,
Président de l'Unep Bretagne a dévoilé les chiffres clés 2013 du secteur, lors d'une conférence de presse, le 24 octobre, à Lorient.

Les chiffres clés

1500
emplois nets créés

5,5%
de croissance
entre 2010 et 2012

4%
de chiffre d'affaires moyen
par actif entre 2010 et 2012

Les chiffres clés ont été dévoilés le 24 septembre lors d'une conférence de presse nationale organisée par l'Unep. Une quinzaine de journalistes, presse professionnelle et généraliste confondues, avaient fait le déplacement.

« Nous avons traversé la crise en résistant aux chocs, mais le plus dur reste à venir »

C'est ainsi qu'Emmanuel Mony a introduit les chiffres clés du secteur, accompagné de Catherine Muller,

Olivier Bedouelle et Marc Loiseleur, membres du Bureau National. Le constat est en demi-teinte : si le chiffre d'affaires des entreprises est en augmentation, que le secteur est créateur d'emplois et que le nombre d'actifs continue de croître, le ratio chiffre d'affaires par salarié continue de baisser.

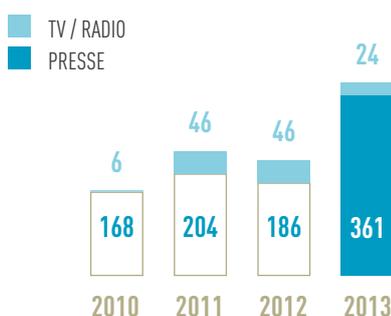
Le triplement de la TVA sur les services à la personne au 1^{er} juillet 2013 a impacté directement les entreprises du paysage.

Les relations presse

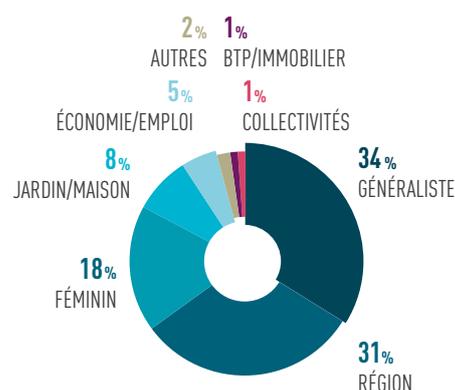
La richesse de l'actualité du secteur en 2013 a permis de générer **plus de 700 retombées médiatiques**. 70% de ces retombées concernent les médias nationaux (presse écrite et internet).

L'audience cette année atteint les **385 millions de contacts** potentiels (+ 65% par rapport à 2012).

Evolution de l'audience de 2010 à 2013 en million de contacts



Répartition de l'audience globale en 2013 par catégorie de média



Le top des sujets en 2013

- 1 Concours de reconnaissance des végétaux
- 2 Les enquêtes Unep/Ipsos
- 3 Réaction à l'actualité, communication TVA/SAP
- 4 Les chiffres clés de l'Unep
- 5 La marque Expert Jardins

de presse généraliste
34% vs. 14% en 2012

de presse féminine
18% vs. 11% en 2012

de 70%
des retombées en 2013
sur ces 5 sujets

Paysalia

La troisième édition du Salon Paysalia (Paysage, Jardin et Sport) qui a eu lieu les 3, 4 et 5 décembre dernier à Lyon, a remporté un grand succès ! Au total, pas moins de 404 exposants et 13284 visiteurs se sont réunis sur ce salon afin de se rencontrer, de partager et de découvrir les nouveautés et dernières tendances pour les aménagements paysagers.

Les adhérents et partenaires de l'Unep sont venus nombreux sur le stand de l'Unep pour rencontrer les élus et permanents. Cette année, 3 espaces ont permis de valoriser les règles professionnelles ainsi que la marque Expert Jardins et sa nouvelle collection d'objets d'entreprise.

Le Carré des jardiniers

Paysalia a également été marqué par la finale du Carré des jardiniers, présidée par Jean Mus. Trois jours ont été donnés aux 5 finalistes pour réaliser, à l'intérieur même du salon, un jardin sur le thème du paradis, avec mise à disposition d'une portion de 100 et 200 m². Pour les épauler,



SOUTIEN



chaque équipe disposait de 4 professionnels et d'un apprenti. Le nom du gagnant a été dévoilé lors de la soirée Paysalia du 4 décembre, et c'est Luc Echilley qui a remporté le titre.

Titre qui sera remis en jeu dans 2 ans, lors de la prochaine édition de Paysalia.

13 284
visiteurs

Le stand Paysalia a également accueilli l'exposition de Noé Conservation : l'occasion de poser un nouveau regard sur la biodiversité. La convivialité a été au rendez-vous !

Paysalia : trait d'union entre 2 mandats

Catherine Muller succède à Emmanuel Mony à la Présidence de l'Unep le 4 décembre suite à l'Assemblée Générale électorale de l'Unep. Elle a été élue à 97% des suffrages et préside ainsi l'organisation pour les 3 années à venir.

Concours de reconnaissance des végétaux

Organisé tous les deux ans, le concours de reconnaissance des végétaux a été reconduit pour l'année 2013 après un succès fulgurant en 2011. Pour cette deuxième édition, l'Unep s'est associée à l'interprofession Val'hor pour organiser l'ensemble des sélections régionales et nationales et a ainsi pu compter sur plusieurs partenaires de références comme la DGER, la FNPHP ou encore la SNHF.

Ce concours consiste à reconnaître des végétaux parmi 30 à 40 échantillons selon le niveau, dans un temps imparti et devant un jury de professionnels et d'enseignants.

Dominique Douard, président de Val'hor, le souligne

« Ce concours participe à la culture du vivant en remettant le végétal au cœur des métiers. Redonnons ses lettres de noblesse à la connaissance des plantes, dès le plus jeune âge, puis tout au long des formations, pour développer une véritable culture horticole, paysagère »



et susciter de nouvelles vocations professionnelles. »

À l'issue des sélections régionales, 79 candidats représentant 16 régions de France ont concouru pour la finale nationale qui s'est déroulée à Paysalia.

Dans un temps imparti, les candidats des neuf catégories ont eu pour mission de reconnaître 20 à 40 végétaux, de les classer selon leur famille, leur genre, l'espèce, leur caractère.



Concours National de
Reconnaissance
des Végétaux 2013



Trois lauréats pour chaque épreuve ont été récompensés et un prix spécial du jury pour la connaissance des caractères des végétaux a été décerné à Vincent Prévost.

La région Île-de-France a reçu le Trophée Régional.



La revue éditée par l'Onisep présente une vision réaliste de nos activités et des emplois offerts par le secteur. Les témoignages vivants valorisent nos emplois, notamment de terrain, et le professionnalisme nécessaire pour travailler dans le secteur! Cette première collaboration avec l'Onisep est essentielle: c'est dans chaque collège et lycée, l'organisme de référence pour l'orientation des jeunes. C'est par ce type d'actions que nous parviendrons à changer définitivement le regard du grand public sur nos métiers.»

Jean-Marc Sipan,
Président de la commission
emploi/formation

Guide ONISEP



Le guide Onisep a été diffusé à plus de 5000 exemplaires auprès des députés et sénateurs, des écoles, des partenaires institutionnels, des grands donneurs d'ordre et des élus de l'Unep.

Le guide a été mis en vente par l'Onisep dans leur boutique.

Réalisé en partenariat avec l'Unep, le guide ONISEP invite les jeunes, leur famille et les équipes éducatives à découvrir les métiers et les formations du paysage, au travers d'interviews de professionnels/les du secteur.

Dans ce numéro, plus de 20 professionnels, hommes et femmes, font partager leur passion pour leur métier. Ils évoquent leur parcours, ainsi que leurs activités quotidiennes.

Quel bac choisir après la 3^e ?

Quelles spécialisations possibles ?

En quoi consiste le nouveau BTSA aménagements paysagers ?

À bac + 5, une école d'ingénieurs en paysage ou une école de conception paysagère ?

Le guide propose un panorama complet des formations aux métiers du paysage et répond aux questions des jeunes intéressés par ces filières. Une belle opportunité pour l'Unep de valoriser les métiers du Paysage et les formations pour y accéder.

Ce partenariat est donc essentiel pour améliorer l'information sur la réalité des métiers du paysage et lutter contre les idées reçues des enseignants et des parents notamment.

Olympiade des métiers

Les Olympiades des métiers parmi lesquels concourt celui de jardinier-paysagiste, sont organisées tous les deux ans. Véritables « jeux olympiques » de l'artisanat, cet événement valorise l'excellence du métier pour mieux le promouvoir.

 **de 1000**
jeunes professionnels
venant de 58 pays



Pour sa 42^{ème} édition, les Olympiades ont investi la ville de Leipzig, en Allemagne, qui a accueilli les finales internationales en juillet. Plus de 1000 jeunes professionnels venant de 58 pays ont représenté près de 45 métiers. Dans la branche « Jardinier-Paysagiste », Nicolas Duchêne et Florian Brinon ont décroché avec honneur la 8^{ème} place du classement, sur 16 pays en compétition. Cet événement, des sélections régionales puis nationales pour enfin concourir aux finales internationales, est une fabuleuse vitrine pour le métier de jardinier-paysagiste. Prochaines finales : rendez-vous au Brésil en 2015.

Paysagisme d'intérieur

Le 2^{ème} Congrès de l'Eilo a rassemblé près de 200 participants le 7 novembre, à Amsterdam. Objectif : donner des perspectives au végétal dans les bâtiments.

Emmanuel Mony, Président de l'Elca, a été invité au congrès, aux côtés de Walter de Bie qui y siège pour l'Unep. Il a appelé au rapprochement de l'Eilo et l'Elca. Emmanuel Mony a encouragé à promouvoir d'une seule voix le végétal dans la ville, qu'il soit en intérieur ou en extérieur afin que ces deux professions gagnent en visibilité.

La veille de ce congrès, les paysagistes d'intérieurs français se sont réunis à l'initiative de Pascal Bodin, Président du groupe technique du métier de paysagiste d'intérieur de l'Unep, et de Walter de Bie. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur les travaux menés par l'Unep en paysagisme d'intérieur. Ont été présentées les règles professionnelles sur la réalisation de décors permanents en plantes naturelles et proposé le très attendu, modèle de contrat type de location de plantes.



Projet Avatar (Créaplant/Suisse) lauréat du Prix du meilleur projet européen de paysagisme d'intérieur



▲ Walter de Bie, représentant Unep à l'Eilo

EILO : European Interior Landscaping Organisation (organisme européen des paysagistes d'intérieur)

ELCA : European Landscape Contractors Association (association Européenne des Entrepreneurs du Paysage)

PRIX DU MEILLEUR PROJET EUROPÉEN DU PAYSAGISME D'INTÉRIEUR

Lors du congrès, le prix a été décerné dans la catégorie des projets de plus de 25 000 € à :

- Créaplant (Suisse), pour le projet Avatar
- Amytis (France), pour le projet d'aménagement d'un hôtel parisien
- Zuidkoop, (Pays Bas), pour le projet Natural Wall

Toitures végétalisées

Pour faciliter les synergies entre les entreprises du paysage et celles d'étanchéité et améliorer la qualité des réalisations, l'Unep et la Chambre syndicale française d'étanchéité se sont réunies afin d'éditer une notice commune aux deux secteurs.



« Ce document devrait permettre aux entreprises d'étanchéité et du paysage de se poser les bonnes questions avant de décider de travailler ensemble »

Philippe Feugère, Vice-Président et chargé du dossier « végétalisation des bâtiments » à l'Unep, appuie cette décision de créer un document commun aux deux secteurs. Applicable aux toitures terrasses extensives et semi extensives, on retrouve dans cette notice les différentes pratiques de co-traitance ainsi que les différents éléments qui doivent être pris en compte par les entreprises lorsqu'elles rédigent les conditions particulières de leur convention de groupement momentané d'entreprises non solidaires (la mise à disposition d'engins, d'assurances...).



Une notice pratique pour la co-traitance entre les entreprises du paysage et les entreprises d'étanchéité.



Élagage

Le 10 octobre 2013, le Groupe de Travail métier élagueur, présidé par Pierre Darmanté, s'est délocalisé dans les Yvelines.

Une matinée d'échanges sur le thème de la gestion à long terme des patrimoines arborés a été organisée à l'hôtel de ville de Versailles.

L'intervention de Cathy Biass Morin, responsable des espaces verts de la commune a introduit la matinée d'échanges. Au programme également de cette riche journée élagage : la visite des jardins du Château de Versailles, en présence des services techniques, sur le thème de la taille architecturée.



Reboisement

Pour la deuxième année consécutive, France Bois Forêt a mis à l'honneur la filière forêt-bois en proposant à petits et grands d'arpenter une forêt éphémère, installée du 14 au 22 septembre 2013 sur la place du Palais-Royal, à Paris.

L'interprofession a fait appel à une entreprise de reboisement adhérente de l'Unep pour la réalisation d'une forêt urbaine. Objectif : faire découvrir au public, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, cette filière, de l'amont à l'aval.

Isabelle Winingier, Directrice de l'entreprise de reboisement en charge de l'installation de la forêt témoigne de l'importance de ce type d'événement pour la valorisation de son métier : *« Nous aimerions que les gens puissent prendre conscience que la forêt ne se fait pas toute seule, qu'il y a des salariés derrière, une économie derrière. La forêt naît et meurt et il faut l'entretenir : c'est un vrai métier. C'est le métier de reboiseur, malheureusement trop peu connu du grand public. »*

« L'investissement de professionnels du reboisement dans ce projet à la mise en œuvre spectaculaire est l'occasion faire valoir l'expertise et la qualité de services apportées par les professionnels du reboisement, des personnes qualifiées, passionnées et dotées d'une grande technicité. »

Régis Rolland,
Président du groupe
de travail métier élagueur



**croissance verte
en France**

425 000

**personnes travaillent
dans la filière bois-forêt**
dont les professionnels
du reboisement



Génie écologique / Végétalisation par projection

L'Unep, soucieuse de développer le marché du génie écologique et d'asseoir toujours plus la légitimité des entreprises du paysage en la matière, a intégré en 2013 le groupe de travail piloté par le Ministère de l'Ecologie, sur la structuration de la filière génie écologique.

L'Unep s'est aussi associée au projet de création d'une fédération de réseaux du génie écologique. Une instance d'échanges et de ressources dont la vocation est de rassembler les organisations professionnelles, les donneurs d'ordre, les entreprises et les chercheurs.

Le conseil stratégique a donné son accord de principe pour l'adhésion de l'organisation à cette fédération sous mandat du Bureau. Manuel de Matos a été mandaté pour suivre le projet.

En 2013 a également été initié le tout premier annuaire des entreprises du génie écologique. Cette initiative a permis d'établir des critères de compétences et de références précis pour définir le champ d'action des entreprises du génie écologique. Les entreprises du paysage concernées ont été sollicitées pour y être répertoriées.

SAP « petits travaux de jardinage »

L'Unep s'est mobilisée dès l'annonce du projet de suppression du taux réduit de TVA pour les petits travaux de jardinage. L'Union Européenne considère que les petits travaux de jardinage ne sont pas du service à la personne.



TVA



Le 17 avril, l'Unep a rencontré, à Matignon, le conseiller fiscal et le conseiller agricole du Premier Ministre, afin de présenter les revendications du secteur partagées par les organisations syndicales et les associations de consommateurs.

7%, 19,6%, 20%
TVA x 3
 sur les prestations de jardinage à domicile

Grand tour Cité verte

Dans le prolongement du groupe de réflexion Cercle Cité Verte de 2011, l'interprofession Val'Hor qui regroupe l'ensemble des entreprises de la filière du paysage, a organisé pour 2013 son Grand Tour Cité Verte.

Objectif : partir à la rencontre des élus pour les sensibiliser à l'importance du végétal dans les villes, aux bienfaits économiques et sociaux des jardins, des arbres et des parcs.



De mai à septembre, le Grand tour Cité Verte a ainsi fait halte à Bordeaux, Marne-La-Vallée, Nice, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Nancy, Rennes et Toulouse.



Le triplement de la TVA sur le service à la personne a été un coup très rude pour nos entreprises.

Grâce à une très forte mobilisation régionale et nationale, nous avons réussi à limiter la casse : allongement du délai, augmentation du plafond de déduction de 3000 à 5000 €.

Bien entendu ce n'est pas satisfaisant. Nous continuerons donc à nous battre pour faire comprendre à Bruxelles que les petits travaux de jardinage sont bien des soins aux personnes, et qu'à ce titre ils doivent bénéficier d'une TVA différenciée.»

Jean-Michel Bertaux,
 membre du Bureau National



Les Experts Jardins sont les premiers ambassadeurs de la marque.

Il est primordial que les adhérents la porte au sein de leur entreprise pour permettre à chacun de se démarquer sur des marchés toujours plus compliqués. Engageons-nous ensemble pleinement dans ce grand projet et valorisons nos métiers, nos savoir-faire spécifiques et la qualité de nos services pour faire la différence. »

Daniel Veyssi,
Président de la commission communication



Paysagiste par nature

www.expertjardins.com

EXPERT JARDINS® : déploiement de la marque

Plus d'un an après le lancement de la marque Expert Jardins®, le plan de communication 2013 assoie la notoriété de la marque auprès des adhérents de l'Unep et du grand public.

PLUS DE NOTORIÉTÉ

Sur les ondes



144 messages ont été délivrés auprès de la cible affinitaire seniors et CSP+ (foyers avec de hauts revenus).

Expert Jardins a parainné les émissions :

- « La main verte » de France Inter
- « Jardin » de France Info en avril,
- « Patron / Chef d'entreprise » de France Info en mars.

Directement auprès du client

Un courrier haut de gamme sous forme de dépliant cartonné a été diffusé auprès de la cible affinitaire des seniors et des CSP+, sur l'ensemble du territoire. Une nouvelle occasion pour ces clients potentiels de découvrir la palette des compétences et savoir-faire des Expert Jardins.

Sur la toile

Un dispositif digital a été mis en œuvre à partir de juin 2013 pour générer du trafic sur le site expertjardins.com et développer la communication des entreprises du paysage auprès d'un très large public.

Un dispositif web comprenant :

- une campagne de communication
- l'achat de mots clés, pour cibler les personnes à la recherche d'un paysagiste, sur les sites www.google.fr et www.pagesjaunes.fr.
- une géolocalisation de l'annuaire, qui a sensiblement augmenté la fréquentation de l'annuaire en ligne.

En parallèle de cette volonté de toucher les internautes effectuant une recherche de prestataires, l'Unep a travaillé également à la notoriété de la marque auprès du grand public sur le site de Côté Maison. Tout au long du mois de juin, la marque Expert Jardins® a ainsi habillé la page d'accueil et les newsletters du site.

UN ENJEU D'APPROPRIATION



Impliquer les adhérents

Les adhérents Unep, à qui la marque est réservée, sont les premiers porte-paroles des Expert Jardins auprès de leurs clients.

Un magazine dédié à la marque a ainsi été conçu et diffusé à l'ensemble des adhérents afin de les accompagner dans leur démarche et les aider à valoriser au mieux l'ensemble des outils de communication mis à leur disposition.

2 000
professionnels engagés
sous la marque Expert Jardins®

Impliquer l'Unep

La formation des Délégués régionaux a également permis, dès janvier 2013, de renforcer l'accompagnement des adhérents dans la démarche Expert Jardins®.

En 2013, des outils concrets ont été réalisés pour permettre aux Expert Jardins de s'appuyer sur la marque dans leurs actions de communication et de développement commercial.

La géolocalisation des entreprises a été optimisée en 2013 pour trouver à 40 km près, l'Expert Jardins recherché, par département.



Ministère de la Culture et de la Communication

RENDEZ-VOUS
AUX JARDINS

LE JARDIN
ET SES
CRÉATEURS

31 MAI
1 ET 2 JUIN
2013

rendez-vous **1,8 million**
de visiteurs
dans toute la France

350 000
visiteurs
à Chaumont-sur-Loire

2 PARTENARIATS ÉVÉNEMENTIELS

Les Expert Jardins : partenaires de deux manifestations prestigieuses, vitrines de la profession.

Rendez-vous aux jardins

Pour la 7^{ème} année consécutive, les Expert Jardins ont été partenaires de ce rendez-vous. En 2013, la thématique « le jardin et ses créateurs », qui rend hommage à André Le Nôtre, a permis au public de prendre conscience de la multitude d'acteurs dans la création d'un jardin. Rendez-vous aux jardins est organisé sous l'égide du Ministère de la Culture et de la Communication. Cet événement invite, le premier week-end de juin, à découvrir un ensemble de manifestations dans les parcs et jardins, dans toute la France. Une nouvelle occasion pour les Expert Jardins de valoriser leurs métiers, expertises et savoir-faire. Grâce à l'implication et la mobilisation des entreprises du paysage, Rendez-vous aux jardins a proposé des animations et des démonstrations de savoir-faire à un public nombreux...

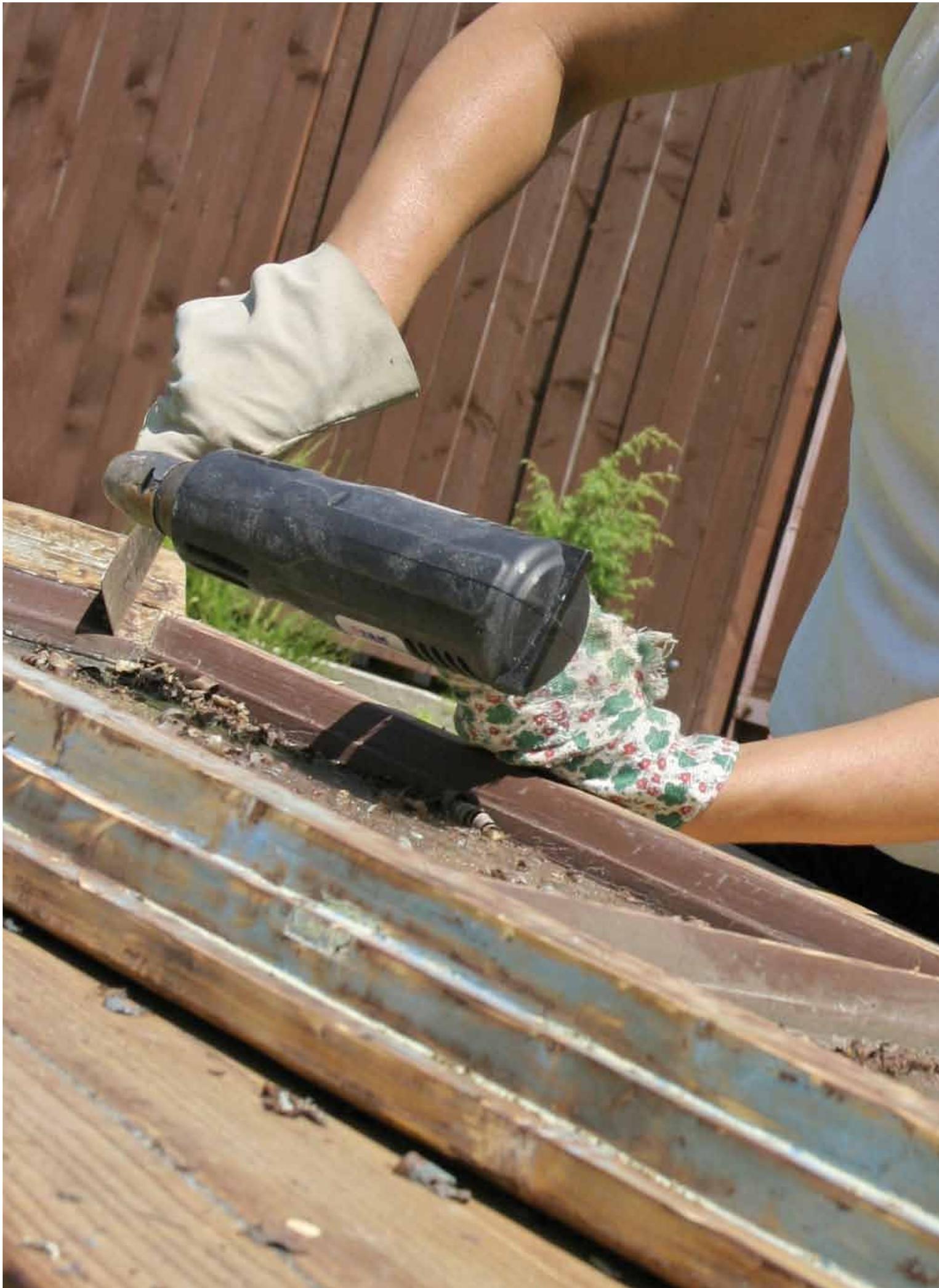
Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire

Comme chaque année depuis maintenant 6 ans, les professionnels Experts Jardins sont partenaires du Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire.

D'avril à octobre, les 350 000 visiteurs ont pu découvrir une sélection de créations paysagères, conçues pour cette 22^{ème} édition autour du thème « Jardin des sensations ». La marque a plus particulièrement soutenu le projet « La Rivière des Sens ».

Le festival a aussi été l'occasion de découvrir son jardin éphémère « le jardin des carpes » situé à l'entrée du festival.

Lors de ce rendez-vous annuel incontournable, la profession a présenté ses dernières innovations pour surprendre et éveiller les sens à la diversité végétale des différents pays représentés.





AFFIRMER NOTRE PROFESSIONNALISME



ÉCONOMIE
SOCIAL
FORMATION

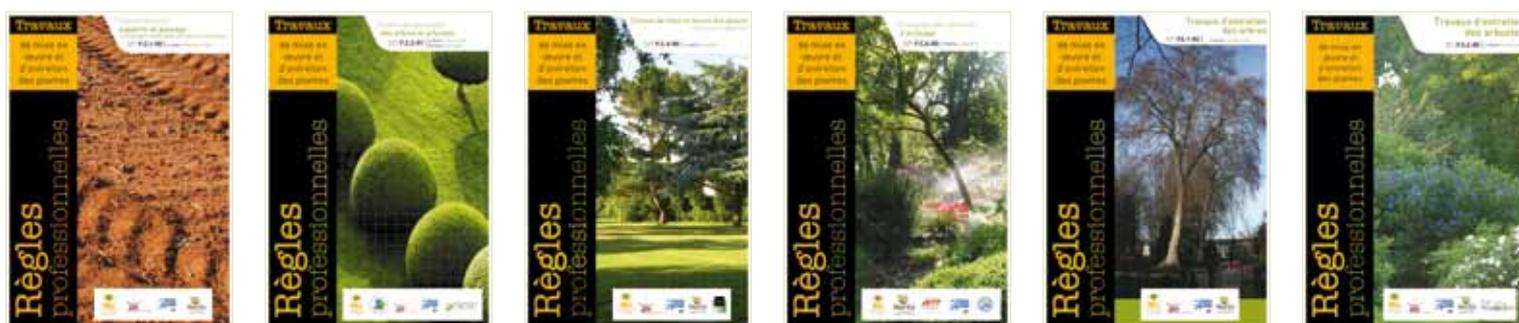
Le secteur du paysage compte de nombreuses activités spécifiques qui requièrent des compétences et savoir-faire tout aussi spécifiques. L'Unep accompagne ses adhérents et l'ensemble des professionnels du secteur vers toujours plus de professionnalisme.

Règles professionnelles, outils de développement commercial et formations dédiées, ainsi que des réflexions sur l'innovation au cœur des métiers : autant de moyens mis en œuvre pour leur montée en compétences.



RÈGLES PROFESSIONNELLES

En 2013 ce sont 6 nouvelles règles professionnelles qui ont été finalisées. Fin 2013, on compte désormais plus de 150 bénévoles engagés dans ce projet d'envergure pour la profession.



Les règles professionnelles sont la transcription et l'identification du savoir-faire des entreprises. Elles sont élaborées en tenant compte de l'état des lieux des connaissances au moment de leur rédaction et des documents existants sur certains sujets spécifiques.

Elles constituent ainsi une photographie des « bonnes pratiques » du secteur. Il s'agit donc de documents évolutifs, qui seront révisés régulièrement.

En 2013, par exemple, la règle PC.2-R1 *Travaux de plantation des arbres et des arbustes* a été révisée.

L'Unep a initié le projet des règles professionnelles du paysage en 2011. Elle y a associé les organisations représentant les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre :

- l'Association des ingénieurs territoriaux français (AITF) ;
- la Fédération française du paysage (FFP) ;
- Hortis (les responsables d'espaces nature en ville).

Par ailleurs, l'Unep travaille main dans la main avec l'enseignement agricole et des partenariats thématiques ont été noués avec différentes organisations :

- la FNPHP ;
- la Synaa ;
- la SFG ;
- Les Arbusticulteurs ;
- l'Agébio ;
- le Critt Horticole Arrdhor ...

Thibaut Beauté, Président d'Hortis et membre du comité de relecture de plusieurs règles professionnelles considère notamment que :

« nous formons une seule et même équipe pour jouer collectivement à la promotion de notre métier, au sein de la filière de l'horticulture et du paysage. »

En 2013, différentes conventions de partenariat ont été signées avec les partenaires de ce projet fédérateur.



Les règles professionnelles finalisées restent téléchargeables gratuitement sur le site de l'Unep

www.entreprisesdupaysage.org

◀ CONTRAT D'ÉDITION AVEC LES ÉDITIONS DE BIONNAY

Pour diffuser les règles professionnelles le plus largement possible auprès de tous les acteurs de la filière, l'Unep a souhaité que les professionnels du paysage puissent disposer d'une version imprimée des règles professionnelles.

Ainsi, le 1^{er} octobre, l'Unep et les éditions de Bionnay ont conclu un partenariat pour l'édition papier et la commercialisation des règles professionnelles.

Il est désormais possible de commander chaque règle à l'unité ou de souscrire à une formule comprenant la collection complète. L'impression des règles marque un nouveau tournant dans le projet, témoin de leur diffusion et de leur ancrage facilité dans les pratiques des professionnels de la filière.

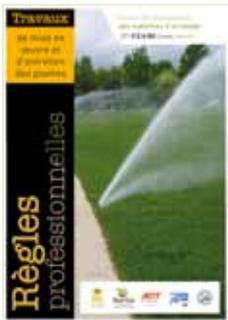


Si la rédaction des règles professionnelles s'est activement poursuivie en 2013, leur diffusion à tous les acteurs du paysage s'est intensifiée.

Amenées à devenir des références pour les entrepreneurs, les maîtres d'œuvre, les formateurs ou encore les experts, les règles professionnelles doivent bénéficier d'un réseau de diffusion le plus large et le plus actif possible.

La signature d'un contrat d'édition en 2013 va dans ce sens là. Téléchargeables en ligne, vendues en édition papier, les règles professionnelles touchent un large public. »

Eric Lequertier,
membre du Bureau National



La rédaction des règles obéit aux deux principes suivants :

- Respect de la chronologie des travaux décrits ;
- Rédaction dans une logique d'obligations de résultats (des points de contrôle sont ainsi disséminés dans chaque texte).

Les travaux menés en 2013 ont permis une grande avancée dans la rédaction des règles professionnelles de l'axe 1 concernant la mise en œuvre et l'entretien des plantes.

La rédaction des règles des axes 2 et 3 (constructions paysagères / végétalisation de bâtiments) a également progressé et trois règles ont d'ores et déjà été finalisées :

- C.C.1-Ro
Travaux de terrassements des aménagements paysagers ;
- C.C.10-Ro
Conception et réalisation de baignades biologiques avec filtration intensive ;
- B.C.1-Ro
Travaux de paysagisme d'intérieur : décors permanents en plantes naturelles.

Les 10 règles finalisées depuis le lancement du projet :

- P.C.1-Ro**
Travaux des sols, supports de paysage
- P.C.2-R1**
Travaux de plantation des arbres et des arbustes
- P.C.4-Ro**
Travaux de mise en œuvre des gazons (hors sols sportifs)
- P.C.6-Ro**
Conception des systèmes d'arrosage
- P.E.1-Ro**
Travaux d'entretien des arbres
- P.E.2-Ro**
Travaux d'entretien des arbustes
- P.E.4-Ro**
Travaux de maintenance des systèmes d'arrosage
- C.C.1-Ro**
Travaux de terrassements des aménagements paysagers
- C.C.10-Ro**
Conception et réalisation de baignade biologique à filtration intensive
- B.C.1-Ro**
Travaux de paysagisme d'intérieur : décors permanents en plantes naturelles



L'année 2013 est marquée par la création de la commission Innovation-Expérimentation, issue du groupe de réflexion mis en place depuis fin 2012 à l'initiative d'Eric Lequertier, représentant du Bureau National. L'innovation, au cœur des enjeux actuels, devait être considérée dans sa globalité. Grâce aux 12 membres de la commission et à la mise en place d'actions spécifiques (lancement d'un concours, rédaction d'un guide, poursuite de l'implication de l'Unep dans la gouvernance de l'innovation), nous allons accompagner au mieux le réflexe d'innovation des entreprises du paysage. »

Marc Mouterde,
Président de la commission
Innovation

INNOVATION

L'Unep s'est spécifiquement emparée du sujet de l'innovation afin d'inscrire le secteur dans une démarche de progrès et d'innovation continue.



L'inscription de l'innovation dans la stratégie de l'Unep répond aux enjeux liés au développement durable ainsi qu'à la responsabilité sociétale des entreprises pour s'adapter aux attentes des clients et pour permettre aux entreprises du paysage de se démarquer de la concurrence.

L'engagement de l'Unep est apparu essentiel notamment auprès des petites structures qui ont besoin d'un accompagnement dans le développement de l'innovation et de l'expérimentation à une échelle collective.

En 2013 a été créée une commission spécifique dédiée à l'Innovation et à l'Expérimentation, présidée par Marc Mouterde.

Elle a continué de s'investir au sein de la plateforme technique Plante & Cité dont elle est l'un des membres fondateurs. L'Unep a participé



activement aux échanges entre professionnels privés et publics, et chercheurs, pour définir les besoins d'innovation technique de demain. Elle a également accompagné la mise en œuvre de plusieurs projets d'études et d'expérimentation. Eric Lequertier ainsi que Christophe Janeau, représentants de l'Unep au sein du centre de recherche, ont participé de près à la réflexion initiée par Planté & Cité sur la mise en place d'un plan stratégique à 5 ans.

Tout au long de l'année, l'Unep s'est engagée en faveur de l'Innovation en suivant plusieurs projets dont notamment la labellisation EcoJardin, l'étude Matériels et matériaux, l'outil d'aide au choix de végétaux Végébase ou encore l'étude sur la gestion raisonnée de l'arrosage.

LES BIENFAITS DU VÉGÉTAL EN VILLE

Avec le concours de l'interprofession Val'Hor et des professionnels du paysage au travers de l'Unep, Planté & Cité a publié, en juillet, **la synthèse des travaux scientifiques sur les bienfaits du végétal en ville** et a présenté une méthode de diagnostic et d'évaluation de ces services. La méthode proposée vise à mieux prendre en compte les bienfaits du végétal dans les projets d'aménagements urbains.



À disposition des élus et des professionnels, concepteurs et gestionnaires d'espaces verts, cet outil enrichit les phases de concertation avant toute décision d'aménagement.

UNEP SERVICES

Unep Services : pour que les adhérents de l'Unep gagnent en efficacité

L'Unep Services a été créée spécifiquement pour les adhérents de l'Unep. L'objectif est de décharger les entrepreneurs de certaines tâches pour leur permettre de se concentrer là où la valeur ajoutée est plus importante. Ainsi l'Unep Services doit permettre :

- De faire gagner du temps aux adhérents de l'Unep
- De disposer d'outils pour le développement de leur entreprise
- De simplifier la vie de l'entreprise

En 2013, l'Unep Services a proposé :

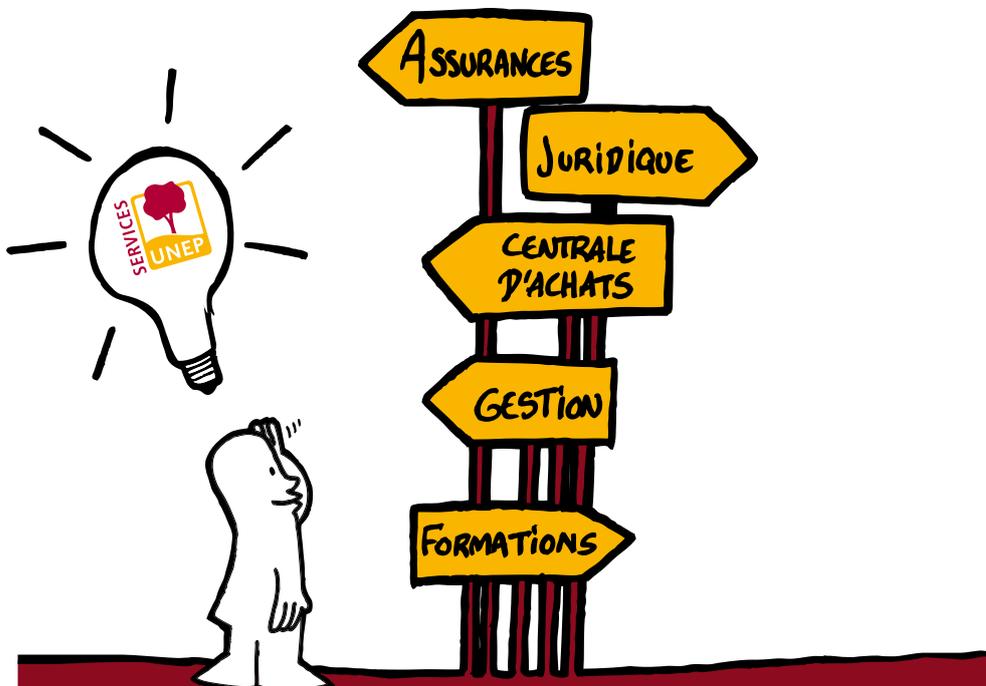
18 prestations développées par des partenaires selon des conditions négociées (services administratifs, assurances, services juridiques, développement, sécurité environnement et communication)

22 formations adaptées aux besoins des entrepreneurs (gestion et pilotage de l'entreprise, qualité sécurité environnement, social, commercial, ressources humaines)

➤ **61%**
des adhérents de l'Unep ont fait appel aux prestations et formations de l'Unep Services

➤ **39**
sessions de formation
vs. 29 en 2012

➤ **441**
participants
vs. 259 en 2012



Unep services vous simplifie la vie !

Entrepreneur du paysage, consacrez vous entièrement à votre activité de chef d'entreprise et de manager, en comptant sur les services juridiques, conseil et développement Unep services. Vous souhaitez vous perfectionner dans un domaine particulier ? Profitez de nos nombreuses formations, faites tout spécialement pour vous, à des tarifs préférentiels.

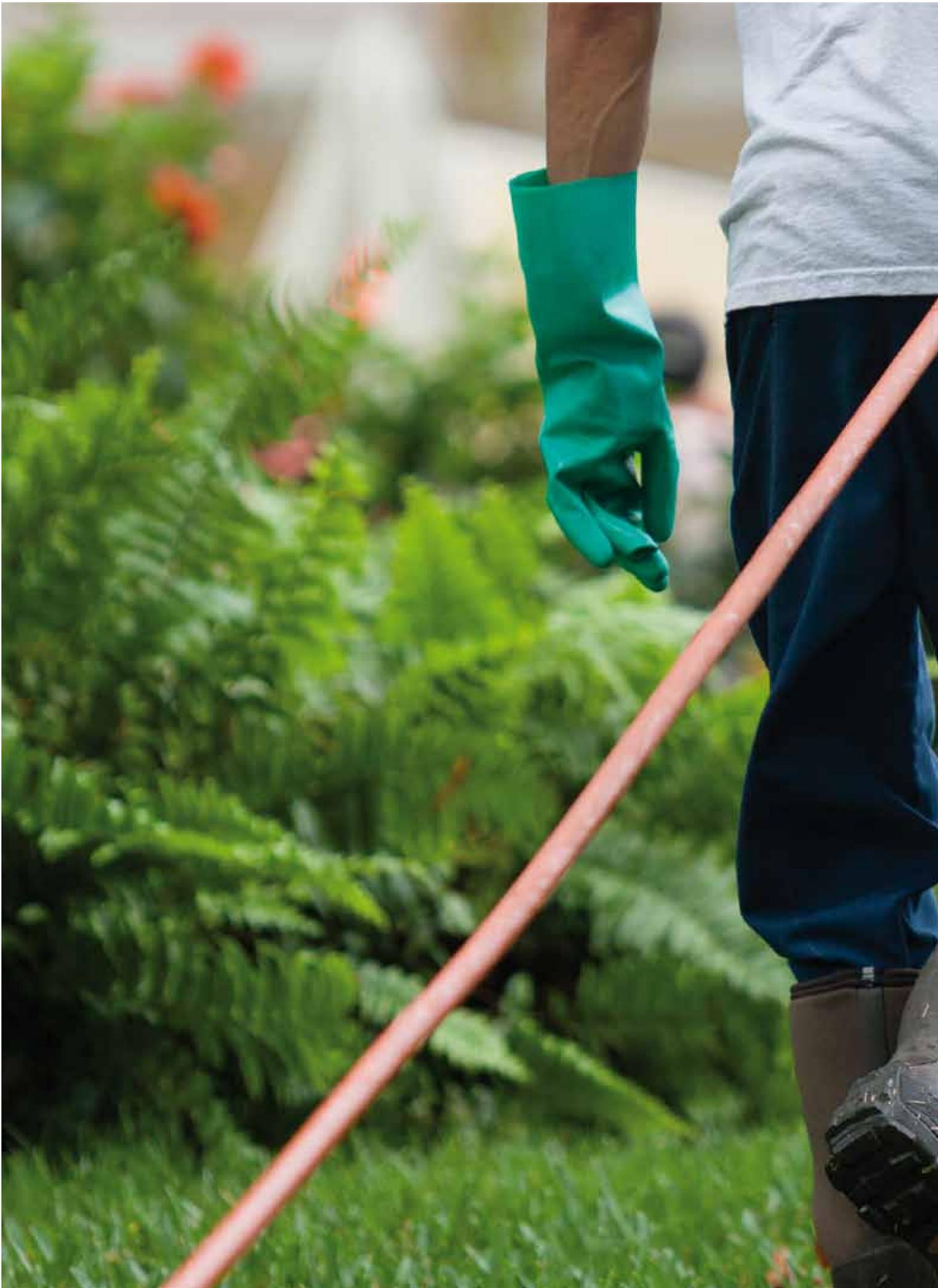
www.unepservices.org



L'étude sur les donneurs d'ordres privés nous montre clairement trois choses.

Premièrement, nous devons mieux faire connaître l'étendue de nos prestations car ils ne nous connaissent pas. Deuxièmement, nous avons des compétences pour valoriser les espaces paysagers et, cela, les grands donneurs d'ordres le mettent à notre crédit ; c'est une force. Et troisièmement, nous pouvons par nos prestations contribuer à la biodiversité et au bilan RSE de ces grands donneurs d'ordres. Ils ont besoins de nous. A nous de saisir ces opportunités ».

Marc Loiseleur,
membre du Bureau National





AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT



QUALITÉ
BIODIVERSITÉ
TECHNIQUE

Les entreprises du paysage doivent répondre aux nouveaux besoins de leurs clients qui souhaitent de plus en plus, une gestion intégrée de leurs chantiers. Pour être responsable et satisfaire les clients, l'Unep s'engage à accompagner les professionnels sur la maîtrise de l'environnement et la biodiversité, à proposer des solutions en termes d'emploi et de formation, et à améliorer leur responsabilité sociale.



2013 a été l'année de la mise en œuvre concrète de la nouvelle réglementation liée à l'application de produits phytosanitaires. Pour accompagner les adhérents, une formation Unep Services a été mise en place avec l'Acta, le réseau des instituts des filières végétales et animales, et un partenariat a été signé avec Bureau Veritas Certification. Nous constatons, avec satisfaction, que les adhérents de l'Unep se sont massivement lancés dans cette mise en conformité avec 18 formations dispensées regroupant près de 300 participants et plus de 800 contrats signés avec notre partenaire pour la certification. »

Christophe Janeau,
membre du Bureau National

Mise en œuvre du plan écophyto

Le 23 janvier, l'Assemblée Nationale a définitivement adopté une proposition de loi écologiste qui restreint très fortement l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les jardins et espaces verts.

Le 1^{er} octobre est entrée en vigueur l'obligation d'être certifié pour maintenir l'agrément nécessaire à l'application de produits phytopharmaceutiques et à celle des produits de bio contrôle.



▲
Technique du piégeage

L'Unep a ainsi intensifiée sa démarche d'accompagnement de ses adhérents dans cette transition vers de « zéro phyto ».

L'Unep et Bureau Veritas Certification, spécialisé dans les métiers de l'audit, de la formation et de la certification, dans les domaines de la qualité et de la protection de l'environnement, ont concrétisé en 2013 leur partenariat avec près de 800 adhérents qui se sont engagés dans une démarche de certification.

Parmi les outils valorisés également auprès des adhérents : le site Ecophytozna, animé par Plante & Cité.

Il réunit les références et connaissances disponibles pour aider les professionnels des zones non agricoles et leur permettre de faire évoluer les pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

www.ecophytozna-pro.fr



▲
Lutte biologique

➤ **800**
adhérents
engagés dans la démarche de certification « zéro phyto »

L'Unep a aussi mis à disposition des courriers types afin que ses adhérents puissent informer leurs clients des nouvelles obligations réglementaires.

Tant les délégations régionales que la délégation nationale de l'Unep se sont mobilisées pour répondre aux nombreuses questions des adhérents sur le sujet.



Nouveau BTS

La rentrée 2013 s'est faite à l'aune d'un nouveau BTS. En effet, la révision du BTS Aménagements paysagers a été effective en septembre 2013.

Il s'est inscrit à la fois dans une révision globale des BTS et dans la mise en place du système licence /master /doctorat (LMD) européen (bac +3, bac+5, bac +8).

Le nouveau schéma adopté pour les BTS supprime les options et réduit sensiblement le nombre d'heures de formation sur les deux années de formation.

En parallèle, l'offre de licences professionnelles et d'autres formations agréées de même niveau se sont multipliées et permettent de compléter la formation. Dans ce contexte, le nouveau BTS a ainsi été axé sur la complète maîtrise des techniques d'aménagement et de gestion des espaces : connaissance des végétaux,



des différents matériaux, de leurs techniques spécifiques de pose, des normes, des réglementations et DTU.

Pays'Apprentis



Fort du succès rencontré en 2012, le dispositif d'aide « Pays'Apprentis » a été reconduit dès la rentrée 2013. Pays'Apprenti est un dispositif d'aide financière à la mobilité, conçu pour permettre aux apprentis du paysage de se former de façon optimale à leur futur métier.



Ce sont près de 1600 jeunes qui en ont bénéficié. Ce dispositif a vivement contribué à améliorer les conditions d'apprentissage.

1600
jeunes

ont bénéficié de l'aide
«Pays'Apprenti»



Avec l'inscription de l'île de la Réunion au patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie des espaces naturels, il paraissait pertinent pour l'Unep Réunion d'initier avec la FDGDON (Fédérations Départementales des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) un partenariat visant à préserver la biodiversité locale. La première étape fut de recenser les pratiques phytosanitaires des acteurs privés et publiques dans les zones non agricoles. Les premiers résultats indiquent que les pratiques diffèrent de celles de la métropole. Nous cherchons à développer des techniques alternatives adaptées à notre contexte tropical.»

Jean-Louis Bedier,
Président de région,
Ile de la Réunion



Le contrat d'objectifs sectoriel, signé le 9 avril 2013, avec la région Nord-Pas de Calais, la DRAAF et les autres fédérations du monde agricole a dynamisé les échanges avec les acteurs de l'emploi et de la formation. Ce contrat installe l'Unep comme unique interlocuteur des pouvoirs publics pour faire entendre les besoins des professionnels du paysage et défendre les spécificités de notre secteur au sein de la grande famille agricole. C'est aussi l'occasion d'adapter la carte des formations professionnelles en travaux paysagers en région Nord-Pas de Calais. »

Pierre-Henri Pennequin,
Président de région,
Nord Picardie

L'année 2013 a été très dense dans les négociations sociales. Le groupe des négociateurs composé de Fabienne Gorce, membre du Bureau National, Didier Leroux, administrateur, Renaud Lepilleur, Président de la commission sociale, et Pascal Denimal en qualité de chef de file, a poursuivi les travaux entrepris afin de faire de la convention collective nationale du paysage, la colonne vertébrale des dispositions sociales de la branche d'activités.

Convention collective nationale du paysage

Signature de l'avenant 10

L'avenant 10 à la convention collective nationale du paysage est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2013.

Il a permis d'élargir le champ d'application de la CCN avec l'inscription de la maçonnerie Paysagère et les travaux de génie écologique ainsi que de mettre à jour certaines dispositions de cette convention.

Signature de l'avenant 11 et 12

Menée le 18 septembre 2013, la négociation a débouché sur la signature des avenants 11 et 12 à la convention collective. Ils fixent :

- Une nouvelle grille de salaire pour la branche Paysage
- La conclusion de conventions de forfaits jours pour la nouvelle position C



- La portabilité des frais de santé et de prévoyance
- Pour les salariés non cadres et sans augmentation de cotisation :

- Maintien d'un taux d'appel réduit sur la cotisation frais de santé et la création d'un taux réduit en prévoyance
- Prise en charge de séances d'ostéopathie et de chiropractie sur la base d'un montant forfaitaire limité à deux séances par an
- Augmentation du capital décès

Dispositions applicables à partir du 1^{er} janvier 2014.

Les accords inter-agricoles

En 2013, l'Unep a été co-signataire de nouveaux accords inter agricoles, dans l'intérêt de la branche.

Accords signés en 2013

- L'accord sur l'ASCPA (Association Sociale et Culturelle Paritaire en Agriculture) permet d'offrir un service d'activités sociales et culturelles aux salariés des entreprises du Paysage ne disposant pas de comité d'entreprise.
- L'accord sur le temps partiel (avenant 18 à l'accord national du 23 décembre 1981, sur la durée du travail en agriculture) permet



de déroger à la durée légale de 24 heures hebdomadaires.

La durée minimale

a été fixée pour l'ensemble des entreprises et exploitations agricoles à 7h par semaine et 28h par mois..

- Le contrat de génération permet désormais de bénéficier pour les entreprises de 50 salariés et moins de 300 salariés des aides financières fixées par le dispositif de ce contrat.

Régime frais de santé, prévoyance et retraite TAM et cadres

L'Unep et les partenaires sociaux ont signé un accord le 15 juin 2012 créant un régime de frais de santé et prévoyance spécifique pour les salariés TAM et cadres des entreprises du paysage.

Ce régime est mis en place depuis le 1^{er} janvier 2013. Il est désormais géré de manière séparée de la production agricole.



GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences

Le dispositif signé en 2012, grâce à l'accord national sur la formation professionnelle continue du Paysage, a été déployé en 2013.

Ce dispositif GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences) est financé par le FAFSEA, les entreprises du paysage n'ont donc pas à contribuer de manière supplémentaire pour en bénéficier. En 2013 il a permis d'accompagner les entreprises dans la gestion de leurs compétences et aux salariés de bénéficier des diagnostics individualisés (accompagnement des seniors aux nouvelles technologies, ou accompagnement à un changement de l'organisation du travail...)



Sans cesse confrontées à de nouvelles réglementations, nos entreprises ont elles aussi besoin d'être accompagnées. C'est pour répondre à leurs attentes et défendre au mieux leurs intérêts, que nous avons notamment conclu avec la CCMSA une convention de prévention des risques. Celle-ci leur offre des accompagnements tant techniques que financiers.»

Renaud Lepilleur,
Président
de la commission sociale

ENTRETIEN

AVEC EMMANUEL MONY

Président de l'Unep
2008-2013



« Le travail essentiel pour notre profession est d'en assurer sa défense. »



« Mon vœu est que chaque adhérent devienne, à l'image de la légende comté par Pierre Rabhi, un colibri, pour arroser, à sa mesure, le jardin que nous devons construire pour que cette profession garde sa vraie identité. »

Quel Bilan tirez-vous de vos 6 ans de présidence de l'Unep ?

De la fierté ! Non pas à titre individuel mais collectif à laquelle j'associe les 9 membres de mon Bureau. J'ai vécu une présidence de crise. Mais notre secteur, soyons honnête, a un peu mieux résisté que d'autres. Et j'ai la modeste prétention de croire que nous y sommes un peu pour quelque chose. En affirmant l'identité des entreprises du paysage, leur professionnalisme et leur engagement, l'Unep a rempli ses missions de promotion, de défense et d'accompagnement de ses adhérents. Trois exemples : le développement d'un discours sur les bénéfices des espaces verts (environnement, santé, lien social, économique) et le lancement de la marque Expert Jardins® ; le lancement des règles professionnelles ; l'accompagnement de nos adhérents sur tous les aspects réglementaires avec un effort particulier sur les meilleures pratiques environnementales. Sans oublier l'augmentation de 25% de notre nombre d'adhérents.

Quels sont vos meilleurs souvenirs ?

Ce qui restera dans ma mémoire, ce fut tous ces déplacements en région, à la rencontre des adhérents lors des assemblées régionales, des journées professionnelles, des congrès. J'ai vu partout un sens de l'accueil, un sens de la convivialité, un sens du dévouement, et même un sens de la solidarité. Mais ce plaisir, il a été aussi dans l'explication de la politique professionnelle que nous avons mise au point. En écoutant, en interrogeant, en comprenant mes confrères, il m'a été permis de me forger des convictions, des stratégies et de proposer de nouveaux projets. Ainsi sont nés la convention collective, la couverture sociale, la nouvelle Unep et l'animation des régions, la protection de la profession et la marque Expert Jardins®. Et bien sur le salon Paysalia !

Quel est votre vœu pour la profession ?

Le travail essentiel pour notre profession est d'en assurer sa défense. Notre business est convoité et attire n'importe qui. Il ne faut attendre aucune réglementation, visant une quelconque protection, ni de l'Etat ni de l'Europe. C'est la raison pour laquelle l'Unep en entraînant ses adhérents dans une démarche de marque (Expert Jardins®) prend le pari que seul l'engagement des acteurs fiables permettra une valorisation durable de notre profession. Modifions, améliorons le dispositif, mais ne perdons pas de vue que c'est l'unique solution.

Et pour l'Unep ?

Nous avons une Association Professionnelle dynamique et performante. De très nombreux professionnels sont engagés bénévolement, tant en région que dans les commissions, et nous avons une équipe de permanents compétente et investie avec laquelle c'est un véritable plaisir de travailler. Nous devons continuer de structurer notre politique professionnelle par des valeurs. Solidarité, engagement, respect de l'autre, convivialité, passion pour notre métier sont celles qui ont ma préférence. Mon vœu est que chaque adhérent devienne, à l'image de la légende comté par Pierre Rabhi, un colibri, pour arroser, à sa mesure, le jardin que nous devons construire pour que cette profession garde sa vraie identité.

FAIRE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE DES ACTEURS INCONTOURNABLES DE L'ÉCONOMIE VERTE

STRATÉGIE 2014 > 2016



Pour garantir le professionnalisme des entreprises du paysage, il est primordial de : rendre incontournables les règles professionnelles, préserver l'environnement et la biodiversité, apporter de la valeur ajoutée à nos clients.

Le programme stratégique 2014-2016 se déploie autour des trois axes suivants :

Promouvoir la diversité des entreprises et leurs marchés



Il faut continuer à asseoir l'identité des entreprises du paysage et expliquer qui elles sont et ce qu'elles font.

Les nouveaux besoins, les nouveaux marchés et les nouvelles techniques obligent à être très pédagogues.

Le mot «jardin» est à réinvestir pour expliciter les nombreux métiers qu'il recouvre.

La promotion de la diversité des tailles d'entreprise et la valorisation des talents sont essentielles.

Pour cela, l'Unep se fixe trois objectifs :

- Doter le secteur de données complètes sur les tendances, les marchés, les emplois.
- Promouvoir la profession, les entreprises et leurs acteurs.
- Développer et défendre les champs de compétences

Professionaliser les pratiques du secteur



Il faut finaliser les règles professionnelles et mettre en place des parcours de formations pour qu'elles deviennent LA référence pour l'ensemble des acteurs (chefs d'entreprises, salariés, formateurs, concepteurs, prescripteurs...).

L'enjeu est d'attirer les talents et de les former, de développer l'axe scientifique et de rassembler les compétences externes.

Pour cela, l'Unep se fixe trois objectifs :

- Finaliser les règles professionnelles.
- Développer des parcours de formations, notamment sur les règles professionnelles.
- Développer la formation des jeunes pour des emplois de qualité.

S'engager pour la biodiversité et la satisfaction du client



L'Unep doit permettre à ses adhérents de monter en compétences sur l'environnement et la biodiversité par l'innovation, l'expérimentation et la formation.

Les entreprises du paysage doivent répondre aux besoins nouveaux de leurs clients qui souhaitent, de plus en plus, une gestion intégrée de leurs chantiers.

Pour cela, l'Unep se fixe trois objectifs :

- Développer l'innovation technique, commerciale, environnementale.
- Accompagner ses adhérents dans les démarches de progrès et la satisfaction des clients.
- Accompagner ses adhérents dans leur montée en compétences sur la maîtrise de l'environnement et de la biodiversité.

L'UNEP S'ENGAGE

L'Unep doit permettre à chacun de ses adhérents de garantir son professionnalisme, de développer ses marchés et d'améliorer ses marges.

L'Unep doit défendre, guider, accompagner et fidéliser ses adhérents, notamment en développant les partenariats. Elle doit également continuer de recruter de plus en plus d'entreprises en veillant à la proximité et à la convivialité.

À l'écoute de ses adhérents, l'Unep se donne pour ligne de conduite de répondre spécifiquement à leurs besoins tout en préservant l'équité et l'unité.

Innovante et professionnelle, l'Unep est ancrée dans la société et ouverte à l'ensemble des parties prenantes qui influencent la vie des entreprises.

Ce projet collectif ne peut se concevoir sans l'implication de tous les adhérents guidés dans leurs actions par des valeurs communes :

Engagement, Proximité, Convivialité, Innovation et Solidarité.



Les élus de l'Unep

Près de 400 élus bénévoles font vivre l'action de l'Unep. Ces hommes et femmes acceptent de donner plus encore que les autres pour défendre et promouvoir notre profession. Ils représentent l'Unep au travers des 1000 mandats qu'elle détient.

Outre le Président et les 9 membres de son Bureau, on compte 95 présidents départementaux, 179 membres de commissions et groupes techniques de métier, 35 administrateurs, 14 présidents de régions.

Être élu président régional, membre d'un bureau, d'une commission, président départemental, c'est porter quotidiennement l'ambition de l'Unep, donner toujours plus de visibilité aux métiers du paysage, défendre et faire valoir les spécificités du secteur.

1
conseil
d'administration

3
conseils
stratégiques

11
Bureaux
Nationaux

26
commissions
et groupes
techniques métiers

37
délibérations

Le Bureau

Les membres du Bureau font la synthèse des propositions des commissions nationales et des groupes techniques de métiers, et proposent aux membres du Conseil d'administration les actions à initier. Ils veillent à la bonne exécution des délibérations prises par les membres du Conseil d'administration.

Le Bureau est composé du Président, du 1^{er} Vice-président, des 4 Vice-Présidents, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint, du Trésorier, du Trésorier adjoint, tous adhérents de l'Unep et entrepreneurs du paysage.

Le Bureau a pour mission d'assurer la direction de l'Unep et d'assister le président de l'Unep dans cette tâche.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de décision de l'Unep.

Il est composé des membres du bureau de l'Unep, des présidents d'honneur, des présidents de région, des administrateurs régionaux, des présidents de commission, des groupes techniques de métier et de personnes à qualité.

Les commissions

Les membres des commissions ont pour mission de faire des propositions aux membres du Bureau et de mettre en œuvre les décisions prises en Conseil d'administration.

ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE 2013

L'Unep félicite chaleureusement ses adhérents reconnus pour leur action en faveur de nos métiers, la promotion et la défense de nos entreprises.

Nominations au grade d'Officier

Olivier Bedouelle

Catherine Muller

Nicolas Bourdin

Nominations au grade de Chevalier

Elie Desrues

Gilles Espic

Christophe Gonthier

Henri Mignon

Guillaume Voeltzel



◀ Les membres du bureau 2013

MEMBRES DU BUREAU 2013

Emmanuel Mony

Président

Marc Loiseleur

1^{er} Vice-président
en charge de l'Economie

Catherine Muller

Vice-présidente
en charge de la Formation

Olivier Bedouelle

Secrétaire Général Adjoint
en charge de la Communication

Fabienne Gorce

Vice-présidente
en charge du Social

Eric Lequertier

Secrétaire Général
en charge de la Technique-Innovation-
Expérimentation

Nicolas Bourdin

Trésorier
en charge des finances et de l'Unep services

Christophe Janeau

Vice-président
en charge de la Qualité-Sécurité-
Environnement

Philippe Feugère

Vice-président
en charge des Régions et des Concours

Jean-Michel Bertaux

Trésorier adjoint
en charge de la Prospective
et du Développement

PRÉSIDENTS DE RÉGIONS 2013

Jérôme Brettes

Aquitaine

Bernard Bouju

Bourgogne /Franche-Comté

Henri Mignon

Bretagne

Jean Jacques Rebeyrol

Centre /Limousin

Philippe Alcide Dit Clauzel

Guyane

Pascal Bertero

Île-de-France

Jean-Louis Bédier

île de la Réunion

Daniel Veysi

Méditerranée

Philippe Chipaux Martinet

Midi - Pyrénées

Benoît Cossenet

Nord-Est

Pierre-Henri Pennequin

Nord/Picardie

Guillaume Voeltzel

Normandie

Eric Vallet

Pays-de-la-Loire /Poitou-Charentes

Gilles Espic

Rhône-Alpes /Auvergne

MEMBRES DES COMMISSIONS ET GROUPES TECHNIQUES DE MÉTIER

Jean-Marc Sipan

Commission Emploi Formation

Renaud Lepilleur

Commission Sociale

Christophe Gonthier

Commission Technique

Marc Mouterde

Commission Innovation Expérimentation
(création courant 2013)

Jean-Claude Levent

Commission SAP

Christophe Janeau

Commission
Qualité-Sécurité-Environnement

Franck Chouvet

Commission Economique

Olivier Bedouelle

Commission Communication
en président d'intérim

Régis Rolland

Groupe technique
de métier reboiseurs

Pascal Bodin

Groupe technique
de métier paysagisme d'intérieur

François Cassotti

Groupe technique
de métier végétalisation

Pierre Darmante

Groupe technique
de métier élagueurs



◀ Les membres du bureau 2014

MEMBRES DU BUREAU 2014

Catherine Muller

Présidente

Olivier Bedouelle

1^{er} Vice-président,
délégué à la Responsabilité Sociétale
des Entreprises du paysage,
réfèrent pour les entreprises
de tailles intermédiaires

Nicolas Bourdin

Vice-président,
délégué aux relations
avec les adhérents

Philippe Feugere

Vice-président,
délégué à l'innovation

Pascal Denimal

Vice-président,
délégué aux affaires sociales,
réfèrent pour les entreprises
de grandes tailles

Michèle Gasquet

Vice-présidente,
déléguée à l'emploi et formation

Fabienne Gorce

Secrétaire Générale,
déléguée à la Santé
et à la Sécurité au travail

Rémi Empisse

Secrétaire Générale Adjoint,
délégué aux questions d'environnement
et de biodiversité

Jean-Michel Bertaux

Trésorier,
délégué au Service de la Personne

Françoise Jeanneret

Trésorière adjointe,
déléguée aux techniques de métiers

PRÉSIDENTS DE RÉGIONS 2014

Jérôme Brettes

Aquitaine

Henri Mignon

Bretagne

Frank Furtin

Bourgogne / Franche-Comté

Michèle Guillot

Centre / Limousin

Philippe Alcide Dit Clauzel

Guyane

Pascal Bertero

Île-de-France

Jean-Louis Bédier

île de la Réunion

Michèle Daudet

Méditerranée

Philippe Chipaux Martinet

Midi - Pyrénées

Régis Capart

Nord-Est

Vincent Adeline

Normandie

Pierre-Henri Pennequin

Nord/Picardie

Stéphane Cothet

Pays-de-la-Loire / Poitou-Charentes

Gilles Espic

Rhône-Alpes / Auvergne

MEMBRES DES COMMISSIONS ET GROUPES TECHNIQUES DE MÉTIER

Jean-Marc Sipan

Commission Emploi Formation

Pascal Franchomme

Commission Sociale

Christophe Gonthier

Commission Technique

Marc Mouterde

Commission Innovation
Expérimentation

Jean-Claude Levent

Commission SAP

Christophe Tamin

Commission Qualité-Sécurité-
Environnement

Daniel Veysi

Commission Communication

Régis Rolland

Groupe technique
de métier reboiseurs

Pascal Bodin

Groupe technique
de métier paysagisme d'intérieur

François Cassotti

Groupe technique
de métier végétalisation

Pierre Darmante

Groupe technique
de métier élagueurs

Hervé Lancon

Groupe technique
de métier sols sportifs

> LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

CCMSA
Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole

FNSEA
Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

EDT
Entrepreneurs des Territoires

FNB
Fédération Nationale du Bois



TECHNIQUE / INNOVATION

ACTA
Institut des filières animales et végétales

ABéBio
Association Française pour le génie écologique ou le génie végétal

AITF
Association des Ingénieurs Territoriaux de France

FFP
Fédération Française du Paysage

CNIEFEB
Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts Bois

FNPHP
Fédération Nationale des Producteurs Horticoles et Pépiniéristes

HORTIS
Association des responsables d'espaces verts publics

NOE Conservation
Association pour la sauvegarde de la biodiversité

SFG
Société Française des Gazons

Synaa
Syndicat National de l'Arrosage Automatique

FNE
France Nature Environnement



COMMUNICATION

Ministère de la Communication pour les rendez-vous aux jardins

Domaine de Chaumont-sur-Loire pour le Festival des Jardins

SNHF
Société Nationale d'Horticulture de France

Associations de consommateurs : ORGECO, AFL

L'Unep est l'unique organisation professionnelle représentative des 28400 entreprises du paysage auprès des pouvoirs publics. Elle gère un certain nombre de mandats pour défendre les intérêts des chefs d'entreprises du paysage. Au total, ce sont plus de 1000 mandats tenus par 400 professionnels bénévoles, au niveau régional et au niveau national.

SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

AGRICA

AGRICA est le groupe de protection sociale complémentaire de tous les salariés du secteur agricole.

Au sein du groupe AGRICA, l'Unep siège à :

- L'Assemblée Générale de deux institutions de retraite complémentaire : CAMARACA (pour les non cadres) et Agricola retraite Agirc (pour les cadres).
 - L'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration des deux institutions de prévoyance : Agriprévoyance (pour les non cadres) et CPCEA (pour les cadres).
- Au titre d'Agriprévoyance, l'Unep participe également à la commission des actions sociales, au comité des risques, à la commission de développement et aux commissions paritaires de suivi du paysage.

ANEFA

Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture

L'ANEFA met en œuvre les orientations définies au sein de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de l'Agriculture. Ces missions sont de favoriser le développement de l'emploi, valoriser l'image des métiers et informer sur l'évolution des emplois et des compétences requises en agriculture. L'Association est présente au niveau des régions et des départements aux travers l'ANEFA et les ADEFA.

APECITA

L'APECITA est une association paritaire visant à favoriser les rencontres entre employeurs et candidats dans le secteur agricole. Elle conseille, oriente et accompagne dans les recrutements.

L'Unep siège au sein du Conseil d'Administration de l'APECITA.

COCT

Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail

Le COCT est une instance du Ministère du Travail visant à définir la politique nationale de protection et de promotion de la santé-sécurité du travail et d'amélioration des conditions de travail.

L'Unep participe à certaines Commissions spécialisées du COCT.

COET

Comité d'Organisation des Expositions du Travail

Le COET est l'organisme en charge de l'organisation du concours « Un des meilleurs Ouvriers de France ».

L'Unep préside le jury pour le concours dans la classe « art des jardins paysagers », et participe au Conseil d'Administration du COET.

COFOM

Comité Français des Olympiades des Métiers

Au travers l'organisation de concours régionaux et d'un concours national, la mission du COFOM est de promouvoir et valoriser le métier de jardinier paysagiste, notamment auprès des jeunes. Le COFOM participe également à l'organisation des épreuves internationales.

L'Unep siège à l'Assemblée Générale, au Conseil d'Administration et à la Commission Communication du COFOM. L'Unep siège au Bureau, au Conseil d'Administration, à la Commission d'examen de l'ANEFA, et dans les ADEFA.

CPC et CNS du Ministère de l'Agriculture : Commission Paritaire Consultative et Commission Nationale Spécialisée « Aménagements »

La CPC est une instance paritaire du Ministère de l'Agriculture qui a pour mission de donner un avis sur les référentiels des diplômés. Pour les diplômés aménagements paysagers, du CAPA au BTS, l'avis émane de la CNS « Aménagements ».

L'Unep participe aux réunions de ces instances.

CPNE

Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi en Agriculture

La CPNE est l'instance politique de concertation et d'orientation pour le développement de l'emploi et de la formation en agriculture. Elle définit les orientations politiques du FAFSEA et de l'ANEFA mais aussi la création des CQP, la liste des formations pour adultes qui donneront lieu à financement par le FAFSEA... Elle est composée paritairement de représentants employeurs dont l'Unep, et des organisations syndicales de salariés. La CPNE est également déclinée en régions au travers des CPRE.

Pour les problématiques propres au secteur, l'Unep dispose de sa propre section professionnelle paysage.

FAFSEA : Fond national assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles

Le FAFSEA est l'OPCA et l'OPACIF des salariés relevant de l'agriculture et des activités annexes. À ce titre, il collecte les cotisations des entreprises de son champs de compétences, pour financer la formation professionnelle de leurs salariés. Le FAFSEA a pour mission d'optimiser l'investissement formation, de soutenir la performance des entreprises, de développer l'emploi qualifié.

Le FAFSEA est également décliné en région avec les OPRC (Organe Paritaire Régional Commun).

L'Unep siège dans les différentes instances du FAFSEA, tant au niveau national (Conseil d'Administration, Bureau) que régional (OPRC). Aussi, l'Unep dispose, par son accord national sur la Formation Professionnelle Continue, de sa Section Paritaire Sectorielle pour les questions ayant trait au paysage.

ISA : Institut Supérieur d'Agriculture

L'ISA est un institut d'enseignement supérieur ayant pour but de former des ingénieurs, qui dispose d'un pôle paysage (issu de l'ITIape) en charge de la formation d'ingénieurs du paysage, par la voie initiale ou par la voie de l'apprentissage.

L'Unep est présente au Conseil d'Administration, au Bureau, et au Conseil de perfectionnement de l'ISA.

MSA : Mutualité Sociale Agricole

La MSA est l'organisme de protection sociale des salariés et non salariés du monde agricole, ainsi que leurs ayant droit et les retraités.

L'Unep est présente dans les Conseils d'Administration de certaines caisses régionales et départementales de la MSA.

Vivea : Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

VIVEA est le fonds d'assurance formation des actifs non salariés, chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs ou aides familiaux des secteurs de l'agriculture et du paysage.

L'Unep siège notamment au Conseil d'Administration et au comité de pilotage paysage de VIVEA.

TECHNIQUE / INNOVATION

Adivet**Association des Toitures Végétalisées**

L'Adivet est une association qui regroupe des fournisseurs de systèmes de végétalisation, de plantes ou de composants des entreprises d'étanchéité et de paysage.

Sa principale mission est de promouvoir le concept « toitures végétalisées » auprès des décideurs publics, des particuliers, des entreprises.

L'Unep siège au sein du Conseil d'Administration et du Bureau de l'Adivet.

France Agrimer

France Agrimer est un établissement de concertation et d'échanges entre les organismes du secteur agricole et l'Etat. Ses missions sont de favoriser la concertation, gérer les aides publiques, assurer une veille économique...

L'Unep participe aux réunions de l'établissement.

OREE

Orée est une association qui regroupe des entreprises, des collectivités, des organisations professionnelles qui développent une réflexion commune pour une gestion intégrée de l'environnement.

L'Unep participe à l'Assemblée Générale et à différents groupes de travail dont celui sur l'économie et la biodiversité.

Plante & Cité

Plante & Cité est la plateforme nationale d'information technique et d'expérimentation sur les espaces verts.

L'Unep est présente dans les différentes instances de Plante & Cité : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau, Commissions.

Qualipaysage

Qualipaysage est l'organisme de qualification des entreprises de paysage, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. L'Unep fait partie des membres fondateurs.

L'Unep siège paritamment dans les instances suivantes : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau.

En région, l'Unep est présente dans les Commissions Régionales d'Examen (CRE).

INTERNATIONAL

ELCA : European Landscape Contractors Association

L'ELCA est l'association européenne des entreprises du paysage, créée afin de promouvoir la coopération et d'établir des rapports d'échanges d'informations et d'expériences en Europe. Depuis 2010, la France occupe la Présidence de l'ELCA.

En tant qu'organisation membre, l'Unep siège au Présidium, à l'Assemblée des Délégués et au Bureau.

**L'EILO**

L'EILO est l'association européenne des entreprises de paysagisme d'intérieur, créée afin de favoriser les échanges entre professionnels et promouvoir le secteur.

L'Unep est adhérente de l'organisation.

PROMOTION

CNVVF**Conseil National des Villes et Villages Fleuris**

Le CNVVF est l'organisme en charge de l'organisation du concours pour le label « Villes et villages fleuris ».

L'Unep participe aux instances du CNVVF, dans les jurys départementaux et régionaux, et au Conseil d'Administration.

Conseil National des Parcs et Jardins

Le Conseil National des Parcs et Jardins est un lieu de concertation et d'échanges autour de la création, l'entretien, la réparation et la valorisation des parcs et jardins, composé de partenaires publics et privés.

C'est à ce titre que l'Unep participe aux travaux du Conseil.

France Bois Forêt

France Bois Forêt est l'interprofession de la filière bois, qui regroupe les propriétaires et gestionnaires privés et publics, les pépiniéristes, les reboiseurs, les grainiers... Son objectif est de développer l'activité économique de la filière ainsi que l'utilisation de la ressource forestière, au travers d'actions d'informations et de communication.

L'Unep est présente au sein du Conseil d'Administration de France Bois Forêt.

Val'hor

Val'hor est l'interprofession nationale de la filière de l'horticulture d'ornement, composée des organisations professionnelles du secteur de la production et du commerce horticole et des pépinières, ainsi que du paysage et du jardin. Ses missions sont de développer les marchés et pérenniser les entreprises au travers la promotion des métiers, d'investir dans la recherche et de défendre les différentes familles qu'elle représente auprès des pouvoirs publics.

Depuis 2011, la Présidence de Val'hor est occupée par un représentant de l'Unep. Au sein de Val'hor, l'Unep participe aux instances suivantes : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau, Commission Commune, Commission Paysage (COMEP).



les entreprises
du paysage

Une équipe de collaborateurs
au service des adhérents
à la délégation nationale
et dans les délégations régionales.

DÉLÉGATION NATIONALE

Pierre-Emmanuel Bois

Délégué Général

Bénédicte de Gorostazu

Déléguée générale adjointe

Nadia Selmi

Assistante relation adhérents

Juliette Castro

Conseillère technique Qualité
Sécurité Environnement

Stéphanie Nave

Conseillère technique Innovation
Expérimentation

Cécile Dumas

Conseiller technique Innovation
Expérimentation

Muriel Kock / Claire Loquen

Conseillères techniques Communication

Cécile Sauveur

Responsable des Affaires paritaires

Virginie Le Roy

Assistante des conseillers techniques

Thomas Desmarest

Responsable administratif
et financier

Anne Berranger

Chargée de développement Unep Services

Suzanne Jean-Joseph

Assistante et accueil général

Tél. : 01 42 33 18 82

Fax : 01 42 33 56 86

secretariat@unep-fr.org

www.entreprisesdupaysage.org

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Agnès Coton

Déléguée régionale Aquitaine

Anne Nezet

Déléguée régionale Bretagne

Sophie Barot-Cortot

Déléguée régionale
Bourgogne / Franche-Comté

Maëlle Le Gouill

Déléguée régionale Centre / Limousin

Elsa Vernet

Déléguée régionale Île-de-France

Fanny Curunet

Déléguée régionale Île-de-France

Yann Robert

Délégué régional Île de la Réunion

Laetitia Dumas

Déléguée régionale
Rhône-Alpes / Auvergne

Nathalie Joly

Assistante
Rhône-Alpes / Auvergne

Claire Monot

Déléguée régionale Méditerranée

Sandrine Bez

Assistante Méditerranée

Aurore Vila

Déléguée régionale Midi-Pyrénées

Agathe Legendre

Déléguée régionale Nord-Est

Claire Stephan

Déléguée régionale Nord-Picardie

Vanessa Marin-Colino

Déléguée régionale Normandie

Béatrice Moreau

Déléguée régionale Pays-de-la-Loire / Poitou-
Charentes

Florence Arès

Assistante Pays-de-la-Loire /
Poitou-Charentes

**L'Unep présente
dans toute la France.**

14 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

UNEP NORMANDIE
14-27-50-61-76

UNEP BRETAGNE
22-29-35-56

UNEP PAYS-DE-LA-LOIRE / POITOU-CHARENTES
16-17-44-49-53-72-79-85-86

UNEP CENTRE / LIMOUSIN
18-19-23-28-36-37-41-45-87

UNEP AQUITAINE
24-33-40-47-64

UNEP MIDI-PYRÉNÉES
09-12-31-32-46-65-81-82

UNEP GUYANE



UNEP NORD / PICARDIE
02-59-60-62-80

UNEP ÎLE-DE-FRANCE
75-77-78-91-92-93-94-95

UNEP NORD-EST
08-10-51-52-54-55-57-67-68-88

UNEP BOURGOGNE / FRANCHE-COMTÉ
21-25-39-58-70-71-89-90

UNEP RHÔNE-ALPES / AUVERGNE
01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74

UNEP MÉDITERRANÉE
04-05-06-11-13-20-30-34-48-66-83-84

UNEP RÉUNION





les entreprises
du paysage

Tél. : 01 42 33 18 82 - Fax : 01 42 33 56 86
secretariat@unep-fr.org

www.entreprisesdupaysage.org